



COMMUNE DE COURTEPIN
GEMEINDE COURTEPIN

Secrétariat / Sekretariat

Route de Fribourg 42
1784 Courtepin
026 684 18 34 - adm@courtepin.ch

La Maternelle
« Le Petit Train »
Chemin des Ecoliers 1
1583 Villarepos

Educatrice
Nicole Santschi
078/615.90.61
nicole.santschi@bluewin.ch

Formulaire d'inscription pour 2024-2025

Nom : Prénom :

Date de naissance : fille garçon

Langue(s) parlée(s) :

Adresse : Localité :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Prénom(s) et âge des frères et sœurs :

Nom et adresse du médecin habituel :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom et prénom du père :

Profession :

Adresse prof..... Tél. prof.....

Nom et prénom de la mère :

Profession :

Adresse prof..... Tél. prof.

Problème de santé (allergies):

.....
.....
.....

Informations importantes :

.....

Les enfants nés entre le 1^{er} août 2020 et le 31 juillet 2021 peuvent venir au minimum deux matins et au maximum trois matins par semaine à la Maternelle.

Les enfants nés entre le 1^{er} août 2021 et le 31 juillet 2022 peuvent venir au minimum une matinée et au maximum deux matins par semaine à la Maternelle.

Nous inscrivons notre enfant :

- Lundi matin de 8h30 à 11h30
- Mardi matin de 8h30 à 11h30 : matinée d'initiation au suisse allemand
- Mercredi matin de 8h30 à 11h30
- Jeudi matin de 8h30 à 11h30
- Vendredi matin de 8h30 à 11h30 : matinée d'initiation au suisse allemand.

IMPORTANT :

- Les places ne sont pas garanties. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.
- Nous priorisons les inscriptions aux habitants de la commune de Courtepin.

Chers parents,

Nous considérons qu'en inscrivant votre enfant à la maternelle, vous approuvez le règlement. Nous vous remercions de bien vouloir le lire attentivement et d'en tenir compte.

Nous souhaitons à votre enfant, nos meilleurs vœux pour son année en maternelle.

Par notre signature, nous approuvons le règlement de la Maternelle.

Lieu et date : _____ Signature(s) : _____